

VOLTALIA

Siège Social : 12, rue Blaise Pascal - 92200 Neuilly sur Seine
Société Anonyme au capital de 72 760 537 euros
RCS Nanterre 485 182 448

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VOLTALIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux comptes consolidés :

- 1B.1 « Faits marquants de l'exercice » qui décrit l'existence d'un risque fiscal et les modalités d'évaluation de la provision correspondante,

- 2.1 « Base d'établissement des états financiers » qui précise l'impact potentiel sur la continuité de l'exploitation de cette proposition de rectification fiscale.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1B.1 « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés expose l'appréciation de la Direction du Groupe relative à l'estimation finale du montant de la rectification de l'administration fiscale sur la remise en cause des droits à déduction de la TVA déductible sur les quotas carbone qu'elle avait déclarés sur des opérations réalisées au cours du 1^{er} semestre 2009. Sur la base des informations nous ayant été communiquées par la société et ses conseils juridiques, nos travaux ont consisté notamment à vérifier que l'annexe fournissait une information appropriée sur le sujet.
- La note 2.1 « Base d'établissement des états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés expose la base sur laquelle les comptes du Groupe sont établis et les modalités de prise en compte des hypothèses relatives au litige fiscal, et de leur impact sur la continuité d'exploitation de la société. Sur la base des informations nous ayant été communiquées par la société, nos travaux ont consisté notamment à vérifier que l'annexe fournissait une information appropriée sur le sujet.
- La note 2.15 « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités d'évaluation des actifs relatifs aux projets en développement. Nous avons revu la mise en œuvre de ces modalités ainsi que les hypothèses retenues, et nous sommes assurés que les notes 6.2, 11 et 13 fournissent une information appropriée.
- Pour la préparation de ses états financiers consolidés, le groupe Voltalia est également conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses sur d'autres thèmes dont les plus significatifs sont identifiés à la note 2.3 « Règles et méthodes comptables – Utilisation d'estimation ». Pour l'ensemble de ces thèmes, nous avons examiné la documentation disponible et la traduction chiffrée des hypothèses retenues et avons procédé à l'appréciation de la cohérence des hypothèses et du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VOLTALIA

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2012

III – Vérification spécifique

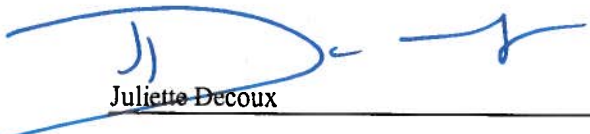
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 12 juin 2013

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



Juliette Decoux

Comptes Consolidés

GROUPE VOLTALIA

31/12/2012

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés sont exprimées en K€.

1.	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2012 ET 31 DECEMBRE 2011	7
2.	RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2012 ET AU 31 DECEMBRE 2011	8
3.	BILANS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012 ET AU 31 DECEMBRE 2011	9
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2012 ET 2011	10
5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012 ET AU 31 DECEMBRE 2011	11
6.	NOTES ANNEXES	12
	NOTE 1A – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE.....	12
1)	CONSTITUTION DU GROUPE.....	12
2)	ACTIVITE DU GROUPE	12
	NOTE 1B - FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	13
1)	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	13
2)	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14
	NOTE 2 – REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	15
1)	BASE D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS :.....	17
2)	METHODES DE CONSOLIDATION	17
3)	UTILISATION D'ESTIMATIONS	17
4)	METHODES DE CONVERSION.....	18
5)	ÉTATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES	18
6)	COMPTE DE RESULTAT.....	18
7)	RESULTAT PAR ACTION.....	19
8)	RECONNAISSANCE DES PRODUITS.....	19
9)	TRAITEMENT DES OPERATIONS « GIRARDIN ».....	20
11)	LOCATION FINANCEMENT	20
12)	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	21
13)	IMPOT SUR LE RESULTAT	21
14)	INFORMATION SECTORIELLE	21
15)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21
16)	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
17)	DEPRECIATION DES ACTIFS	24

18) IMPOTS DIFFERES	24
19) STOCKS.....	25
20) CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	25
21) FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	25
22) PLACEMENTS.....	25
23) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	26
24) PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	26
25) ACTIFS FINANCIERS.....	26
26) CAPITAL SOCIAL.....	27
27) INSTRUMENTS DERIVES	27
28) AVANTAGES DU PERSONNEL	27
29) AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	27
30) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	27
NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	29
NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	35
NOTE 5 – CHIFFRE D'AFFAIRES.....	42
NOTE 6 – CHARGES D'EXPLOITATION.....	42
6.1 Dotations aux amortissements :.....	42
6.2 Dotations aux dépréciations et provisions :	42
6.3 Charges de personnel.....	43
6.4 Activation des frais de personnel par projets :	43
NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	43
NOTE 8 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	43
NOTE 9 – RESULTAT FINANCIER	44
NOTE 10 – IMPÔTS.....	45
NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION.....	46
NOTE 12 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE	46
NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47
NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48

NOTE 15 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	49
NOTE 16 – IMPÔTS DIFFERES.....	50
NOTE 17 – STOCKS.....	51
NOTE 18 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	51
NOTE 19 – CREANCES DIVERSES	52
NOTE 20 – TRÉSORERIE NETTE	52
NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES.....	53
21.1 Capital social	53
21.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions.....	53
21.3 Actions Propres	53
21.4 Dividendes.....	53
NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES	54
NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION	54
NOTE 24 – DETTES FINANCIERES	55
24.1 Analyse par échéance.....	55
24.2 Analyse par taux.....	55
24.3 Analyse par devise	56
24.4 Variation des dettes financières	56
NOTE 25 – AVANTAGES DU PERSONNEL.....	56
NOTE 26 – AUTRES DETTES NON COURANTES.....	56
26.1 Provisions.....	57
26.2 Autres passifs long terme.....	57
NOTE 27 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES.....	58
NOTE 28 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	58
NOTE 29 – Informations relative aux parties liées.....	58
29.1 Rémunération des mandataires sociaux.....	58

29.2 Prêts consentis aux associés.....	58
NOTE 30 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS.....	59
NOTE 31 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL.....	64
NOTE 32 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	64
NOTE 33 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	64

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2012 ET 31 DECEMBRE 2011

	31/12/2012	31/12/2011	Note n°
Chiffre d'affaires	13 481	11 081	5
Produits des activités de développement	121	857	5
Achats consommés	(641)	(1 779)	
Charges externes	(4 862)	(5 447)	
Charges de personnel	(2 288)	(4 830)	6
Impôts & taxes	(748)	(657)	
Dotations nettes aux amortissements	(5 409)	(4 269)	6
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	(1 006)	(22 012)	6
Autres produits et charges d'exploitation	503	(488)	7
Résultat opérationnel courant	(850)	(27 545)	
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	
Autres produits et charges opérationnels	(7 562)	661	8
RESULTAT OPERATIONNEL	(8 412)	(26 884)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	58	194	9
Coût de l'endettement financier brut	(3 657)	(3 897)	9
Coût de l'endettement financier net	(3 599)	(3 703)	
Autres produits et charges financiers	(485)	175	9
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(12 496)	(30 411)	
Impôts	(1 283)	(253)	10
RESULTAT APRES IMPÔTS	(13 779)	(30 664)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(44)	(813)	
RESULTAT NET TOTAL	(13 823)	(31 477)	
PART DU GROUPE	(13 520)	(29 539)	
PART DES MINORITAIRES	(303)	(1 939)	
Résultat-part du Groupe- par action - en euros			
avant dilution	-0,225	-0,491	23
après dilution	-0,224	-0,489	23

2. RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2012 ET AU 31 DECEMBRE 2011

	31/12/2012	31/12/2011
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(13 823)	(31 477)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	196	(130)
Variations de valeur des instruments de couverture	(594)	(1 024)
Impôts différés liés aux variations de valeur des instruments de couverture	198	341
RÉSULTAT GLOBAL	(14 022)	(32 290)
Dont part revenant au Groupe	(13 588)	(30 112)
Dont part revenant aux minoritaires	(434)	(2 178)

3. BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012 ET AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011	Note n°
Actifs non courants	104 559	95 125	
Ecart d'acquisition	1 079	1 086	11
Immobilisations incorporelles	19 048	13 257	13
Immobilisations corporelles	79 767	76 181	14
Titres mis en équivalence	32	67	12
Autres actifs financiers non courants	2 254	1 390	15
Autres actifs non courants	694	676	15
Actifs d'impôts différés	1 686	2 469	16
Actifs courants	60 901	31 587	
Stocks	220	156	17
Créances clients et autres débiteurs	12 540	10 369	18
Autres créances et comptes de régularisation	8 991	7 949	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 120	11 591	20
Valeurs mobilières de placement	2 030	1 521	20
TOTAL ACTIF	165 459	126 712	

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011	Note n°
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	76 405	27 696	
Capital social	72 761	33 326	21
Primes	23 570	23 570	21
Réserves	355	175	
Report à nouveau	(6 760)	164	
Résultat de l'exercice	(13 520)	(29 539)	
Intérêts minoritaires	(1 067)	(1 489)	22
Capitaux propres du Groupe	75 338	26 207	
Passifs non courants	61 520	72 173	
Emprunts auprès des établissements de crédit	49 513	51 405	24
Autres provisions	10 685	2 737	26
Passifs d'impôts différés	371	122	16
Autres passif long terme	950	17 909	26
Passifs courants	28 601	28 332	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15 469	14 573	27
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 352	4 070	24
Dettes d'IS	53	-	
Autres passifs courants	8 726	9 689	27
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	165 459	126 712	

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2012 ET 2011

	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(13 823)	(31 477)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	14 345	25 878
Plus-values de cession	(0)	628
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	44	813
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		928
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	566	(3 231)
Elimination de la charge d'impôt	1 283	253
Coût de l'endettement financier net	3 599	3 703
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	5 448	725
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(20)	8 880
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	5 428	9 605
Acquisition d'immobilisations	(20 459)	(15 471)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	(8 904)	(7 152)
<i>Immobilisations corporelles</i>	(9 208)	(7 671)
<i>Immobilisations financières</i>	(2 347)	(648)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	450	0
<i>Cessions d'immobilisations corporelles (net de la var. des créances)</i>	-	1
<i>Cessions d'immobilisations financières (net de la var. des créances)</i>	-	-
<i>Réduction des autres immobilisations financières</i>	450	(0)
Subventions d'investissement reçues	-	-
Incidence des variations de périmètre	(418)	115
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(20 427)	(15 355)
Augmentations (réductions) de capital	46 923	709
Emissions d'emprunts	1 633	14 861
Remboursements d'emprunts	(3 969)	(3 484)
Intérêts financiers nets versés	(3 546)	(3 671)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	41 041	8 415
VARIATION DE TRESORERIE	26 043	2 664
Trésorerie d'ouverture	13 034	10 717
Trésorerie de clôture	38 984	13 034
Incidence des variations de cours des devises	(92)	(348)

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2012 ET AU 31 DECEMBRE 2011

	Capital social	Primes	Réserves	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres IFRS
Total au 31/12/2010	33 326	23 570	1 167	(936)	362	(211)	57 277	512	57 789
Affectation du résultat			(2 295)	2 656	(362)		(0)	(0)	(0)
Résultat de la période					(29 539)		(29 539)	(1 939)	(31 477)
Variation des écarts de conversion	0		(0)		(0)	(145)	(145)	16	(130)
Variations de valeur des instruments de couverture				(428)			(428)	(255)	(683)
Total du résultat global	0		(2 295)	2 228	(29 901)	(145)	(30 112)	(2 178)	(32 290)
Entrée de périmètre				(0)			(0)	(0)	(0)
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				(0)			(0)	711	711
Augmentation capital	0			0		(0)	0	(2)	(2)
Reclass minoritaires négatifs				(0)		532	532	(531)	1
Autres variations									
Total au 31/12/2011	33 326	23 570	(1 127)	1 292	(29 539)	175	27 696	(1 489)	26 207
Affectation du résultat			(22 743)	(6 796)	29 539		0		0
Résultat de la période					(13 520)		(13 520)	(303)	(13 823)
Variation des écarts de conversion			0		(0)	180	180	17	196
Variations de valeur des instruments de couverture				(248)			(248)	(148)	(396)
Total du résultat global			(22 743)	(7 044)	16 019	180	(13 588)	(434)	(14 022)
Variations de périmètre				(1 112)			(1 112)	457	(655)
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante									
Augmentation capital	63 263			0			63 263	266	63 528
Reclass minoritaires négatifs									
Autres variations	(23 828)		23 828		(0)				
Total au 31/12/2012	72 761	23 570	(43)	(6 718)	(13 520)	355	76 405	(1 067)	75 338

6. NOTES ANNEXES

NOTE 1A – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE

1) Constitution du Groupe

La société Voltalia a été constituée le 28 novembre 2005. Son siège social est situé en France, à Neuilly-sur-Seine (92). Son développement initié en 2003 en Guyane, s'est poursuivi au Brésil, en France puis en Grèce. Elle est cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris depuis le 5 mai 2006.

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Voltalia et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés du Groupe Voltalia sont présentés en milliers d'euros. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2) Activité du Groupe

Les activités du Groupe Voltalia s'inscrivent dans le cadre du développement durable respectueux de l'environnement et des générations futures.

Le groupe Voltalia est producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables en France, en Guyane, au Brésil, et en Grèce. La société conçoit, développe et exploite des centrales électriques avec une approche multi-énergies, utilisant selon les géographies la source la mieux adaptée : hydraulique, éolien, biomasse ou solaire.

Le Groupe Voltalia se développe ainsi sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement, performance énergétique et développement harmonieux des échanges Nord/Sud.

Sur la période, son activité principale a consisté à développer des projets potentiels et des projets futurs de conception d'unités de production et à exploiter ces dernières. Elle a mis en œuvre des partenariats de co-développement avec des sociétés spécialisées dans le domaine éolien, hydroélectrique solaire et biomasse.

NOTE 1B - FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) Faits marquants de l'exercice

- Augmentation de capital de Voltalia SA

L'année 2012 a été marquée par le succès de l'augmentation de capital de Voltalia SA d'un montant de 63.262 milliers d'euros. La souscription a porté sur 110.987.198 actions représentant plus de 78 % de l'offre.

L'opération a été suivie par l'actionnaire de référence, Voltalia Investissement, qui détient désormais 92,74% du capital.

Le produit de l'émission a permis le renforcement de la structure financière du groupe Voltalia et la mise en œuvre du plan de développement ambitieux portant sur la construction de centrales éoliennes et solaires pour une capacité totale de 350 MW.

- Contentieux de TVA avec l'Administration fiscale

L'administration fiscale a remis en cause les droits à déduction de la TVA sur les quotas carbone que Voltalia avait déclarés sur des opérations réalisées au 1er semestre 2009 et a adressé une proposition de rectification dont le montant dépassait largement la capacité financière de Voltalia.

Voltalia a fait valoir son opposition en contestant les arguments de l'administration fiscale tant sur le rappel de TVA déduite que sur les intérêts de retard et pénalités associés. Elle a soutenu notamment que l'ensemble des flux de TVA ont toujours été régulièrement déclarés et liquidés par Voltalia et que Voltalia, dont le statut de victime a été reconnu par le jugement du 11 janvier 2012 du tribunal correctionnel de Paris, était étrangère au circuit de fraude mis en évidence par l'administration fiscale.

Des négociations bien avancées sont en cours avec l'administration fiscale sur la base de la réponse de Voltalia à la proposition de rectification. Sans certitude absolue sur l'issue des négociations avec l'administration fiscale, la société a comptabilisé une provision de 7 500 k€ correspondant à une évaluation par ses conseils fiscaux du montant vraisemblable de la rectification sur la base des échanges en cours avec l'administration fiscale.

La société continue de contester la proposition de rectification fiscale en vue d'une rectification inférieure au montant provisionné et compte faire valoir ses droits.

- Voltalia Greece : rachat minoritaire

En mars 2012, la société a racheté 17,5% des actions détenues par un des minoritaires dans ses filiales grecques, portant la détention de la société à 97,5%. Le renforcement de la participation dans la filiale grecque facilite la gestion de la filiale dans un contexte contraignant de crise grecque.

- Constructions 2012

Voltalia a lancé sur le quatrième trimestre de 2012 la construction des centrales photovoltaïques de Montmayon et du Castellet qui ont des capacités installées de respectivement 2,8 MW et 4,5 MW, et du parc éolien de Molinons de 10 MW.

Plusieurs mises en exploitation de parcs solaires sont intervenues au cours de la période en Grèce représentant une capacité globale de 1,4 MW.

2) Evénements postérieurs à la clôture

- Constructions 2013

La filiale de Voltalia basée au Brésil a signé au premier trimestre 2013 un contrat de fourniture d'éoliennes pour la construction de deux clusters d'une capacité totale de 210 MW : 70 éoliennes d'une capacité de 3MW chacune seront installées sur les sites de Sao Miguel do Gostoso et Areia Branca à partir du troisième trimestre 2013 ; les mises en services s'échelonneront sur 2014 et 2015.

Les parcs solaires grecs de 1,5 MW dont la construction était en cours au 31 décembre 2012, ont été mis en service au cours du premier trimestre 2013 ;

En France métropolitaine, les parcs solaires de Montmayon et du Castellet devraient produire leur premiers mégawattheures respectivement en avril 2013 et en juillet 2013 ; de plus, la construction du parc éolien de Molinons devrait s'achever au second semestre 2013.

Ainsi, la capacité de production devrait passer de 43,4 MW installés à fin 2012 à 272,2 MW en production ou en cours de construction à fin 2013. Ce portefeuille autorisé évoluera au cours de l'année 2013 à l'issue notamment des appels d'offres Français et Brésiliens.

- Perspectives de réalisation des projets

Afin de poursuivre son plan de développement et de participer au financement des constructions en cours la Société, appuyée par son actionnaire de référence, compte procéder à une nouvelle levée de fonds au cours de l'exercice 2013.

NOTE 2 – REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Société Voltalia est cotée sur un marché libre de l'Union Européenne. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Voltalia a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière, dites IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Conformément à la recommandation du CNC N° 2009-R-03 du 2 juillet 2009 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe Voltalia a décidé de faire figurer dans son compte de résultat un « Résultat opérationnel courant », calculé par différence entre le « Résultat opérationnel » et les « Autres produits et charges opérationnels », ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative. Pour la présentation du bilan, la distinction entre éléments courants et non courants requise par la norme IAS 1 correspond pour l'essentiel au découpage de l'actif (immobilisé/circulant) et du passif (long terme/court terme).

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées dans "autres produits et charges opérationnels".

Ils comprennent notamment :

Les plus ou moins-values de cession ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,

Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance,

D'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative ou un badwill.

Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2012

- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir en annexes - Transfert d'actifs ». Cet amendement complète les informations à fournir en annexes au titre des transferts d'actifs financiers, tels que des opérations de titrisation ou de cessions de créances.

Ce texte n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2012 et non appliquées par anticipation par le groupe

Les normes, amendements de normes suivants, et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 n'ont pas donné lieu à une application anticipée :

- Amendement IAS 1 « Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».
- Amendements IAS 19 « Avantages au personnel ». Des changements significatifs de comptabilisation et d'évaluation ont été amendés concernant le coût des régimes à prestations définies et indemnités de fin de contrat de travail et les informations à fournir pour tous les avantages du personnel.
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et l'amendement IAS 27 « Etats financiers séparés » qui remplaceront l'actuelle norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » et l'interprétation SIC 12 – « Consolidation - entités ad hoc ». Ces textes introduisent une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements.
- IFRS 11 « Partenariats » et l'amendement IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et des entreprises conjointes » qui remplaceront les normes « IAS 31 Participation dans des coentreprises » et IAS 28 « Participation dans des entreprises associées », ainsi que l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées en commun – apport non monétaires par des coentrepreneurs ». Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts. Les partenariats qualifiés d'opérations conjointes seront comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, seront consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Ce texte rassemble l'ensemble des informations à fournir en annexes au titre des filiales, partenariats, entreprises associées et entreprises structurées non consolidées.
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », qui précise comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans une autre norme IFRS.
- Amendement IAS 32 « Compensations d'actifs et de passifs financiers ». Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante.
- IFRIC 20 « Frais de découverte »

La société estime que l'application de ces nouvelles normes / interprétations n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

Les principes comptables principaux appliqués par le Groupe sont les suivants :

1) Base d'établissement des états financiers :

Le groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos au 31 décembre 2012 les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 décembre 2011.

Notamment, les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés dans le cadre du principe de continuité d'exploitation fondée sur une estimation du montant de la rectification vraisemblable qui serait notifiée par l'administration fiscale (Cf. Note 1B Faits marquants). Si cette estimation s'avérait inexacte, ce principe pourrait être remis en cause.

2) Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la Société.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe a une influence notable (généralement plus de 20 %) mais n'a pas le contrôle. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférant le cas échéant.

L'ensemble des sociétés du groupe est intégrée globalement à l'exception des sociétés 3L Energie (40%), Greek Wind Power (44%), Fangas I et II (40%), 4 Termes I et II (40%) qui sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances et les dettes réciproques, ainsi que les produits et les charges réciproques relatives à des sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminées dans leur totalité. Les marges internes, réalisées entre ces sociétés sont éliminées.

Les créances et les dettes envers les sociétés mises en équivalence (3LE, Greek Wind Power Fangas I et II, 4 Termes I et II) sont considérées comme étant hors groupe et donc non éliminées.

3) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats, la mise en œuvre des tests de dépréciation sur les actifs incorporels, les regroupements d'entreprise, la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables, les provisions courantes et non courantes et l'activation des coûts de développement. Les estimations retenues sont détaillées dans les notes respectives des éléments mentionnés précédemment.

4) Méthodes de conversion

Transactions libellées en devises étrangères

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
BRL Real brésilien	0,3692	0,3990	0,4136

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

5) États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros en utilisant un cours moyen sur la période.

6) Compte de Résultat

Le Groupe présente un compte de résultat par nature conforme à la recommandation n°2009-R 03 du Conseil National de la Comptabilité, faisant apparaître le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels, le résultat financier, le résultat des sociétés mises en équivalence et le résultat net de l'ensemble consolidé.

7) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

Résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;

Résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

8) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend principalement la fourniture de chaleur et d'électricité produite par les unités de production d'électricité.

Les produits relatifs aux productions immobilisées et/ou stockées ne correspondent pas à la définition des produits en normes IFRS. Ces écritures en règles françaises permettent de neutraliser certaines charges qui sont, in fine, considérées comme des actifs.

En IFRS, ces charges n'auraient pas dû être comptabilisées mais auraient dû être considérées initialement comme des actifs. Les produits sont donc reclassés au niveau des charges et ainsi neutralisés, afin de ne pas faire apparaître de flux en résultat non justifiés au sens de la norme IFRS.

Les produits et charges considérés comme exceptionnels sous le référentiel français ont été reclassés sous la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

Vente de biens et prestations de service

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de retours de marchandises, de rabais et de remises, et déduction faite des ventes intragroupes. Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, et lorsque le groupe est impliqué dans la gestion des biens.

Contrat de construction

Pour les contrats de construction en cours à la date de clôture, un chiffre d'affaires « mérité » est comptabilisé : ce chiffre d'affaires correspond à l'avancement technique du chantier.

Subventions publiques

Les subventions publiques, liées à des actifs, sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées en déduction des immobilisations qu'elles financent.

Indemnités de retard sur la construction de parc

Les indemnités de retard sur la construction de parcs sont enregistrées en produits des activités de développement. Ces indemnités viennent compenser le chiffre d'affaires non facturé par le Groupe en raison du retard du lancement de la production électrique.

9) Traitement des opérations « Girardin ».

Ces opérations sont spécifiques à la France pour développer et favoriser certaines opérations sur des territoires prédéfinis. Les principales étapes d'une opération « Girardin » sont les suivantes :

Etape 1 : production d'une immobilisation par le Groupe Voltalia,

Etape 2 : cession de l'immobilisation à une société « Investisseurs »,

Etape 3 : prise en location de l'immobilisation par le Groupe Voltalia auprès de la société « Investisseurs »,

Etape 4 : rachat de l'immobilisation ou de la société projet par le Groupe Voltalia auprès de la « société Investisseurs ».

La mise en œuvre de ce schéma peut revêtir différentes modalités juridiques (cession / acquisition des parts et / ou actions d'une société détenant l'immobilisation). Quelle que soit la méthode appliquée, le traitement en consolidation des opérations Girardin demeure inchangé par rapport aux options déjà retenues par le Groupe Voltalia sur l'exercice précédent. La livraison de l'outil de production concomitante à la réalisation des apports des investisseurs permettant la mise en service, constitue le fait générateur de l'émergence d'une entreprise d'exploitation dont le groupe prend le contrôle. Cet événement génère l'enregistrement d'un produit opérationnel à hauteur de l'augmentation de capital consentie par les investisseurs nette des pertes encourues pendant la période allant de l'entrée des investisseurs jusqu'à la date de leur sortie.

10) Paiement au titre de locations simples

Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

11) Location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférant. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des

paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

12) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif – les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

13) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Des périmètres d'intégration fiscale sont constitués au sein de groupe. Chacun des périmètres est considéré comme une entité fiscale au sens IAS 12 et fait l'objet en conséquence d'une compensation de la fiscalité différée y afférent.

Impôt différé : voir chapitre 17 de la présente note.

14) Information sectorielle

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. Les risques et rentabilités sont en outre spécifiques à chacun des secteurs d'activité. Les zones géographiques sont définies en fonction de leur environnement économique spécifique et sont sujettes à des risques et rentabilités différents.

15) Immobilisations incorporelles

Regroupement d'entreprises et Goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'évaluation dégagés lors du regroupement sont affectés aux actifs et aux passifs concernés, y compris pour la quote-part revenant aux minoritaires.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'achat payé lors du regroupement d'entreprise, majoré des frais d'acquisition, et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs et passifs éventuels pris en charge.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme Goodwill à l'actif du bilan. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des dépréciations et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour le Goodwill un test de dépréciation est effectué systématiquement chaque année. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Immobilisations incorporelles en-cours

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux coûts activés sur les projets en cours de développement. L'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors que l'ensemble des critères suivants sont vérifiés :

- Obtention d'une promesse de bail et études d'impacts environnementaux favorables,
- Dépôt des dossiers administratifs et haute probabilité d'obtention des autorisations,
- Faisabilité du raccordement au réseau,
- Rentabilité suffisante.

Les coûts ainsi capitalisés intègrent les coûts externes et internes enregistrés sur chacun des projets :

- Les coûts externes correspondent aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs (factures, factures à recevoir, de relevés de situation, etc.)
- Les coûts internes sont valorisés sur la base des temps des ingénieurs développeurs imputés sur ces projets.

Les projets à l'étude demeurent en charge.

A la date de clôture, les projets en développement sont revus et font, le cas échéant, l'objet d'un provisionnement selon les principes suivants :

- dépréciation de 50% des projets en développement ne disposant pas de l'ensemble des autorisations administratives suite au dépôt du dossier et pour lesquels la probabilité d'obtention est revue à la baisse. Cette dépréciation peut être portée à 85% au cas par cas dès

lors que la rentabilité du projet présente des incertitudes importantes (ex : exposition aux évolutions réglementaires concernant le tarif de rachat) ;

- dépréciation de 100% sur les projets mis en stand-by, et pour lesquels la faisabilité est jugée potentiellement compromise à date de clôture.

Les projets abandonnés font l'objet d'un passage en perte.

16) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement par les installations de production de vapeur et d'électricité. Elles sont comptabilisées à leur coût de revient (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Lorsque les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Pour l'énergie éolienne :
 - Matériel: 20 ans
 - Infrastructures: de 20 à 30 ans
- Pour l'énergie solaire :
 - Matériel: de 15 à 20 ans
- Pour l'énergie hydraulique :
 - Infrastructure : de 5 à 35 ans
 - Matériel: de 8 à 20 ans
- Pour la biomasse :
 - Infrastructure: de 15 à 30 ans
 - Matériel : de 5 à 30 ans

Le Groupe considère que les frais de démontage et de démantèlement des actifs, déduction faite du prix de cession des installations démontées, ne sont pas significatifs à ce jour. En conséquence aucun coût de cette nature n'est compris dans le prix de revient des installations. Les dépenses d'entretien des centrales visant à les maintenir en bon état d'utilisation sont enregistrées en charges lorsqu'elles surviennent.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, ou d'utilisation si un contrat prévoit un transfert de propriété, à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. Les terrains ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 2 et 10 ans. Le Groupe procède chaque année à la révision des durées d'utilité.

17) Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels à durée de vie définie. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Compte tenu de l'existence d'indices de perte de valeur, des tests ont été réalisés à la clôture de l'exercice 2012. Des dépréciations ont été comptabilisées à la clôture.

S'agissant des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, des tests de dépréciation sont conduits à chaque clôture même en l'absence de perte de valeur.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux futurs de trésorerie générés par l'actif. Les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie largement indépendants sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les actifs corporels du groupe sont constitués d'actifs de production énergétique. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Ces actifs sont intégrés dans une structure juridique dédiée (la société de projet) pour laquelle il est possible d'assurer un calcul de flux de trésorerie d'exploitation individualisé. Le groupe retient ainsi comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Dans certains cas, et quand il est possible de conclure à l'unicité de projet, les actifs de plusieurs sociétés sont exceptionnellement regroupés. Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour annuellement. Les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général la majeure partie de la durée de vie économique des installations. Les coûts comportent généralement des données assez prédictibles : amortissements, coûts de maintenance et d'exploitation.

18) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en

capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés long terme correspondent aux différences de valorisation des immobilisations entre comptes sociaux et comptes consolidés.

19) Stocks

Les stocks de pièces détachées sont évalués à leur coût historique et avec l'application de la méthode FIFO.

20) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement, constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

21) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la valeur nominale puis au coût amorti.

22) Placements

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

23) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, diminué des découverts bancaires.

24) Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription accordées aux dirigeants et à certains cadres clés donnent lieu à une évaluation à leur juste valeur dès leur attribution par le Conseil d'Administration. Cette évaluation n'est pas par la suite révisée. Sur la base d'une estimation du nombre d'options qui seront définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition des droits, le Groupe enregistre la charge globale de manière étalée sur cette période. Ces charges ont pour contrepartie des imputations dans les capitaux propres au poste réserves.

25) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués par des créances d'exploitation, des dépôts à terme, des prêts, des titres non consolidés, des placements et équivalents de trésorerie et des instruments dérivés ayant une valeur positive.

Du fait de l'application de la norme IAS 39 à compter du 1er janvier 2005, les méthodes suivantes sont appliquées :

Les placements et équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie "disponibles à la vente" et sont évalués en juste valeur, les ajustements de valeurs étant enregistrés en capitaux propres.

Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie et les dépôts à terme sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Cette méthode n'aboutit pas à des différences importantes avec la valeur nominale des créances qui est retenue. En cas de difficulté de recouvrement des créances, des dépréciations sont constatées sur la base des prévisions d'encaissement.

Actifs financiers non courants

Le prêt correspond à une avance-preneur et à un dépôt de garantie consentis dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Actifs financiers courants

Il n'y a pas d'actif financier courant au sens de la norme IAS 39.

26) Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission. A la date de clôture, les sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions propres.

Les passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

27) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap. La juste valeur est déterminée par les banques à chaque clôture.

Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat, sauf lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'une transaction prévue hautement probable. La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est enregistrée en capitaux propres et transférée au compte de résultat quand l'élément couvert impacte lui-même le résultat ; la part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

28) Avantages du personnel

Les avantages au personnel comprennent des régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes qui garantissent aux salariés des ressources complémentaires. Il n'y a pas de régime à prestations définies souscrit à la clôture de l'exercice.

29) Avantages postérieurs à l'emploi

Compte tenu de l'ancienneté des salariés et de la structure (6 ans), il n'a pas été constaté de passif lié aux indemnités de fin de contrats de travail.

30) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- A une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2012	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Méthode d'intégration
Société Mère				
- Voitalia SA	Holding / Ingénierie	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Filiales				
France				
3VD	Eolien	100,00%	100,00%	IG
3LE	Eolien	40,00%	40,00%	MEE
Biobar	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
EnR Concept	Bureau d'études		19,50%	-
Anelia	Holding / Ingénierie	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Argenteuil	Eolien	50,11%	50,11%	IG
Parc Eolien Coulmier	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Laignes	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Melisey	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Sarry	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Adriers Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
La Faye Energies	Eolien	62,71%	62,71%	IG
Echauffour Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
Cheval Blanc (ex Truyas)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Montmayon	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc éolien de Molinons	Eolien	100,00%	100,00%	IG
Champdeniers	Biomasse		100,00%	-
Centrale biomasse de Corbenay	Biomasse		100,00%	-
Parc solaire Montegut Energies	Solaire		100,00%	-
Parc solaire de Montclar	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire du Castellet (ex Peyrefuguede)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
St Marcel de Careiret (ex Brulades)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire de Vauvert	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame I	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame II	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame III	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame IV	Solaire	100,00%	100,00%	IG
4 Termes 1	Solaire	40,00%		MEE
4 Termes 2	Solaire	40,00%		MEE
Fangas 1	Solaire	40,00%		MEE
Fangas 2	Solaire	40,00%		MEE
Volta Guyane	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Montsinery SNC (porteuse immo Volta G)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
THE.GE.RO SOLAR holding	Solaire	78,77%	80,00%	IG
Volta Investissement	Holding	100%	100,00%	IG
Parc solaire Lescure Jaoul	Solaire	100%	100,00%	IG
Parc solaire Saint Etienne des Sorts	Solaire		100,00%	-
Parc solaire de Tresques	Solaire	100%	100,00%	IG
Parc solaire Pays de Jales	Solaire	100%	100,00%	IG
Toiture solaire Domaine du Deffend	Solaire		100,00%	-
Parc solaire de la Freissinouse	Solaire	100%	100,00%	IG
Parc solaire de St Michel de Chaillol	Solaire	100%	100,00%	IG
Parc solaire de Trèves	Solaire	100%	100,00%	IG

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2012	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Méthode d'intégration
Dom Tom				
Voltalia Caraïbes	Holding / Ingénierie	100,00%	100,00%	IG
Brésil				
Voltalia Brésil	Holding / Ingénierie	100,00%	100,00%	IG
Paracatu	Hydraulique	51,00%	51,00%	IG
Sapeel	Hydraulique	50,00%	50,00%	IG
Junco 1	Eolien	51,00%		IG
Junco 2	Eolien	51,00%		IG
Caçara 1	Eolien	51,00%		IG
Caçara 2	Eolien	51,00%		IG
Grèce				
THEGERO	Holding / Ingénierie	98,46%	80,00%	IG
ANGUELOKASTROU KORINTHIAS	Solaire	98,44%	79,98%	IG
SESKLOU MAGNISIAS	Solaire	98,46%	79,98%	IG
ENERGIKI SEKLOU 1	Solaire	97,96%	79,60%	IG
GREEK WIND POWER	Eolien	44,31%	36,00%	MEE
CLUSTER HOLDING	Eolien	78,77%	64,00%	IG
ROUGERO HOLDING	Eolien	50,21%	40,80%	IG
GEROVOLT	Solaire	97,47%	79,20%	IG
ENERGEN	Solaire	98,46%	80,00%	IG
ISAPOAN	Eolien	98,46%	80,00%	IG
ENERGIKI AVLONOS	Solaire	97,96%	79,60%	IG
ENERGIKI AGIONORIOU WIND	Solaire	97,96%	79,60%	IG
Forgero Holding AE	Holding	64,00%	52,00%	IG
Energiaki Agionoriou KORINTHIAS AE	Solaire	98,44%	79,99%	IG
AFOI Sarafadis SNC	Solaire	97,14%	78,40%	IG
KALAITZIDIS ST OFIDIS AR.O.E (Fotovoltaïki Pierias SNC)	Solaire	96,49%	78,40%	IG
VAVATSIOULAS I. OFIDIS (Fotovoltaïki Systimata Katerinis SNC)	Solaire	96,49%	78,40%	IG
POGIARIDIS TH OFIDIS CH.OE (Fotovoltaïki Parka Pieras)	Solaire	96,36%	78,40%	IG
TRIANAFYLOPOULOS OFIDIS PAITARIDIS (Fotovoltaïki Katerinis SNC)	Solaire	95,50%	77,60%	IG
Lakka Kokkini Aioliiki SARL	ND	96,49%	78,40%	IG
Malia Gliata Aioliiki SARL	ND		78,40%	IG
MARSOLAR ENERGIKI	ND	96,49%	78,40%	IG
SOL INVICTUS ENERGIKI	ND	96,49%	78,40%	IG
G SOLAR ENERGIKI	ND	63,01%	51,20%	IG
XENAKIS GEORGIOS	ND	96,49%	78,40%	IG
HELIOPROJECTS O.M	ND		78,40%	IG
HELIOPROJECTS M.V	ND		78,40%	IG
HELIOPROJECTS V.M	ND		78,40%	IG
NTAGIAS ENERGIKI SA HOLDING	ND	96,49%	78,40%	IG
ENERGIKI ANGELOKASTROU WIND SA HOLDING	ND	96,49%	78,40%	IG
G ICON SOLAR ENERGIKI SOLAR SA HOLDING	ND	96,49%	78,40%	IG
MAGNIS ENERGIKI SA HOLDING	ND	96,49%	78,40%	IG
NTAGIAS ENERGIKI SARL	ND	98,46%	78,40%	IG
ENERGIKI ANGELOKASTROU WIND SARL	ND	98,46%	78,40%	IG
G ICON SOLAR ENERGIKI	ND	98,46%	78,40%	IG
MAGNIS ENERGIKI SARL	ND	98,46%	78,40%	IG

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2012	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Méthode d'intégration
Guyane				
Voltalia Guyane	Holding	80,00%	80,00%	IG
SIG Mana	Hydraulique	99,90%	99,90%	IG
SIG Cacao	Hydraulique	99,90%	99,90%	IG
SIG Kourou - gérant = Gerinvest	Biomasse et solaire	80,07%	80,07%	IG
Voltalia Kourou	Exploitation projet EnR	80,07%	80,07%	IG
Centrale hydraulique de Saut Maman Valentin	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Organabo Investissement	Solaire	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Organabo Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Bief Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Investissement	Hydraulique	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Solaire Mana Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia Solaire Mana investissement	Solaire		79,92%	-
Toiture solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Kourou Exploitation)	Solaire		80,00%	-
Solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Montsinery Exploitation)	Solaire		80,00%	-
Hydro Régina 2 investissement (ex Voltalia Solaire Savane Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Solaire Macouria Investissement (ex Voltalia Solaire Tonnegrande Exploitation)	Solaire		80,00%	-
TSM Investissement (ex Voltalia Solaire Saint Laurent Exploitation)	Solaire		80,00%	-
Voltalia Solaire Degrad Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia TSM Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia Solaire Macouria Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia Solaire Matoury Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia Solaire Montjoly Exploitation	Solaire		80,00%	-
Voltalia Biomasse Amazone Exploitation	Biomasse	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Kourou Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Montsinery Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Savane Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Tonnegrande Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Saint Laurent Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Degrad Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia TSM investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Macouria Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Matoury Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Solaire Montjoly Investissement	Solaire		79,20%	-
Voltalia Biomasse Amazone Investissement	Biomasse	79,20%	79,20%	IG

Principales variations de périmètres au cours de l'exercice 2012:

France :

- Rachat de sociétés
 - Fangas I
 - Fangas II
 - 4 Termes I
 - 4Termes II

Toutes contrôlés à 40%, elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

- Sociétés liquidées par transmission universelle de patrimoine au 31/12/2012
 - Parc solaire Montegut Energie
 - Parc solaire de Saint Etienne des Sorts
 - Toiture solaire Domaine du Deffend
 - Centrale biomasse de Corbenay
 - Centrale biomasse de Champdeniers

Guyane :

- Sociétés liquidées par transmission universelle de patrimoine et liquidées au 31/12/2012
 - Voltalia Solaire Mana Exploitation
 - Toiture Solaire Kourou Investissement
 - Solaire Kourou Investissement
 - Solaire Macouria investissement
 - TSM Investissement
 - Voltalia Solaire Degrad Exploitation
 - Voltalia TSM Exploitation
 - Voltalia Solaire Macouria Exploitation
 - Voltalia Solaire Matoury Exploitation
 - Voltalia Solaire Montjoly Exploitation

- Voltalia Solaire Mana Investissement
- Voltalia Solaire Kourou Investissement
- Voltalia Solaire Montsinery Investissement
- Voltalia Solaire Savane Investissement
- Voltalia Solaire Tonnegrande investissement
- Voltalia solaire Saint Laurent investissement
- Voltalia solaire Degrad Investissement
- Voltalia TSM investissement
- Voltalia Solaire Macouria investissement
- Voltalia Solaire Matoury Investissement
- Voltalia Solaire Montjoly Investissement

Brésil :

- Créations d'entités :
 - Junco I
 - Junco II
 - Caiçara I
 - Caiçara II

Toutes contrôlées à 100%, elles sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Grèce :

- Sociétés liquidées au 31/12/2012
 - Malia Gliata Aioliki
 - Helioprojects O.M
 - Helioprojects V.M
 - Helioprojects M.V

- Une augmentation de capital de Voltalia Greece à hauteur de 3 400 K€ souscrite par le Groupe a eu lieu le 27 juin 2012. Cette opération est sans incidence sur le pourcentage de contrôle de l'entité. Cette dernière reste consolidée selon la méthode de l'intégration globale.
- Augmentations successives du capital de Voltalia Do Brasil à hauteur de 1 568 K€ les 27 mars et 18 octobre 2012 intégralement souscrites par le Groupe. Cette opération est sans incidence sur le pourcentage de contrôle de l'entité. Cette dernière reste consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures de nos activités plutôt que de leur implantation géographique.

Information sectorielle par secteurs d'activité

La ventilation retenue par la direction du groupe pour les secteurs d'activité est la suivante :

1 – Production d'électricité à base de :

- Biomasse : cette activité regroupe les centrales thermiques alimentées par de la biomasse, qui fournissent une production en cogénération d'énergie électrique et de chaleur à des sociétés nationales ou privées selon des contrats long terme (au moins 20 ans à partir de leur mise en service).
- Eolien : cette activité regroupe notre parc d'éoliennes qui fournit une production d'électricité selon des contrats d'une durée d'au moins 15 ans à partir de leur mise en service.
- Hydraulique : cette activité regroupe des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, qui fournissent une production d'électricité à des sociétés nationales de distribution selon des contrats d'une durée de 20 ans minimum à partir de leur mise en service.
- Solaire : cette activité regroupe des parcs solaires au sol ou des toitures solaires qui fournissent de l'électricité selon des contrats d'une durée de 20 ans à partir de leur mise en service.

2 – Produits résultant de l'activité de développement : les sociétés du Groupe réalisent des travaux en interne et utilisent des prestataires externes pour développer des projets en vue d'obtenir les autorisations de construction et de production. Cette activité, par nature irrégulière, permet d'obtenir des valeurs des sociétés de projets en fonction de leur stade d'avancement par voie de cession totale ou partielle de celles-ci.

3 - Holding / Ingénierie et non affecté : le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières du groupe et les sociétés nouvellement créés qui n'ont procédé à aucun investissement significatif.

Au 31 décembre 2012, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

ACTIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	-	1 019	-	59	-	1 079
Immobilisations incorporelles	2 845	2 600	707	3 279	9 617	19 048
Immobilisations corporelles	3 612	22 420	12 452	16 452	24 831	79 767
Titres mis en équivalence	-	99	-	-	(67)	32
Autres actifs non courants	9 726	(259)	(248)	102	(4 687)	4 633
Actifs courants	47 778	2 573	1 999	970	7 581	60 901
TOTAL ACTIF	63 961	28 452	14 909	20 862	37 275	165 459

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	68 959	(3 146)	2 963	3 236	3 327	75 338
Passifs non courants	14 406	19 507	5 932	9 671	12 004	61 520
Passifs courants	17 208	2 251	1 743	2 564	4 834	28 601
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	100 573	18 612	10 637	15 471	20 165	165 459

Bilan 31/12/2011 par secteurs :

ACTIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	-	1 019	-	67	-	1 086
Immobilisations incorporelles	576	2 387	1 051	3 378	5 864	13 257
Immobilisations corporelles	811	22 953	14 655	17 390	20 372	76 181
Titres mis en équivalence	-	67	-	-	0	67
Autres actifs non courants	11 397	(562)	(520)	(246)	(5 535)	4 535
Actifs courants	22 534	2 080	2 217	1 275	3 481	31 587
TOTAL ACTIF	35 319	27 945	17 403	21 864	24 182	126 712

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	22 928	(3 370)	753	3 111	2 785	26 207
Passifs non courants	22 993	20 026	7 656	10 394	11 104	72 173
Passifs courants	16 290	2 616	2 372	4 487	2 567	28 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	62 212	19 272	10 780	17 992	16 456	126 712

Bilan 31-12-2012 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecart d'acquisition	1 019	-	59	-	1 079
Immobilisations incorporelles	4 328	5 167	5 581	3 972	19 048
Immobilisations corporelles	28 861	38 759	228	11 919	79 767
Titres mis en équivalence	24	-	-	8	32
Autres actifs non courants	27 562	(5 557)	(9 225)	(8 147)	4 633
Actifs courants	43 533	4 299	1 756	11 312	60 901
TOTAL ACTIF	105 327	42 668	(1 600)	19 064	165 459

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	94 930	5 222	(10 935)	(13 878)	75 338
Passifs non courants	33 576	22 880	0	5 064	61 520
Passifs courants	12 331	4 728	1 945	9 596	28 601
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	140 837	32 830	(8 990)	781	165 459

Bilan 31-12-2011 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecart d'acquisition	1 019	-	67	-	1 086
Immobilisations incorporelles	1 534	4 984	3 473	3 266	13 257
Immobilisations corporelles	27 376	41 458	264	7 083	76 181
Titres mis en équivalence	67	-	-	(0)	67
Autres actifs non courants	22 882	(6 059)	(7 440)	(4 849)	4 535
Actifs courants	15 929	5 003	1 335	9 319	31 587
TOTAL ACTIF	68 808	45 386	(2 301)	14 819	126 712

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	42 977	5 159	(9 085)	(12 844)	26 207
Passifs non courants	44 448	23 972	(0)	3 753	72 173
Passifs courants	9 215	7 172	1 906	10 039	28 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	96 640	36 303	(7 178)	947	126 712

La ligne « autres actifs non courants » correspond principalement pour les colonnes Guyane, Brésil et Grèce à l'élimination des titres.

Compte de résultat 31-12-2012 par secteurs :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	407	3 723	3 957	1 578	3 815	13 481
Produits des activités de développement	78	2	0	0	40	121
Achats consommés	(159)	(55)	(316)	(39)	(72)	(641)
Charges externes	(1 949)	(918)	(1 017)	(180)	(799)	(4 862)
Charges de personnel	(1 952)	-	(373)	(60)	98	(2 288)
Impôts & taxes	(236)	(212)	(50)	(5)	(246)	(748)
Dotations aux amortissements	(1 995)	(620)	(814)	(644)	(1 336)	(5 409)
Dotations aux dépréciations et provisions	(72)	(215)	(446)	-	(274)	(1 006)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	465	(75)	393	(151)	(130)	503
Résultat opérationnel courant	(5 412)	1 631	1 335	499	1 097	(850)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(8 089)	15	85	4	424	(7 562)
RESULTAT OPERATIONNEL	(13 502)	1 645	1 420	503	1 521	(8 412)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	56	0	-	-	2	58
Coût de l'endettement financier brut	(705)	(1 012)	(469)	(623)	(848)	(3 657)
Coût de l'endettement financier net	(648)	(1 011)	(469)	(623)	(847)	(3 599)
Autres produits et charges financiers	(1)	(227)	(66)	(108)	(83)	(485)
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(14 151)	407	885	(229)	592	(12 496)
Impôts sur les bénéfices	(1 468)	(5)	24	313	(146)	(1 283)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(15 619)	402	908	84	446	(13 779)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	31	-	-	(75)	(44)
RESULTAT NET TOTAL	(15 619)	433	908	84	371	(13 823)
Part du groupe	(15 360)	558	797	142	343	(13 520)
Part des minoritaires	(260)	(125)	111	(58)	28	(303)

Compte de résultat 31-12-2011 par secteurs :

	Holdings / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	460	3 271	3 901	550	2 898	11 081
Produits des activités de développement	190	1	0	0	665	857
Achats consommés	(397)	(35)	(1 167)	(6)	(174)	(1 779)
Charges externes	(2 393)	(656)	(1 027)	(407)	(963)	(5 447)
Charges de personnel	(4 320)	-	(466)	(45)	-	(4 830)
Impôts & taxes	(301)	(223)	(69)	(8)	(56)	(657)
Dotations aux amortissements	(172)	(1 256)	(1 000)	(464)	(1 376)	(4 269)
Dotations aux dépréciations et provisions	(14 083)	(2 803)	(1 258)	(1 300)	(2 567)	(22 012)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(410)	14	62	(47)	(108)	(488)
Résultat opérationnel courant	(21 426)	(1 687)	(1 024)	(1 727)	(1 681)	(27 545)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(98)	9	502	-	248	661
RESULTAT OPERATIONNEL	(21 524)	(1 678)	(522)	(1 727)	(1 433)	(26 884)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	194	-	-	-	-	194
Coût de l'endettement financier brut	(1 711)	(1 064)	(278)	(158)	(685)	(3 897)
Coût de l'endettement financier net	(1 516)	(1 064)	(278)	(158)	(685)	(3 703)
Autres produits et charges financiers	1 096	(214)	(145)	(462)	(99)	175
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(21 945)	(2 956)	(946)	(2 347)	(2 217)	(30 411)
Impôts sur les bénéfices	(150)	29	(73)	(24)	(35)	(253)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(22 095)	(2 927)	(1 019)	(2 371)	(2 252)	(30 664)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(30)	-	-	(784)	(813)
RESULTAT NET TOTAL	(22 095)	(2 957)	(1 019)	(2 371)	(3 035)	(31 477)
Part du groupe	(21 651)	(2 138)	(1 046)	(2 065)	(2 638)	(29 539)
Part des minoritaires	(444)	(819)	28	(306)	(397)	(1 939)

Compte de résultat 31-12-2012 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	4 808	7 035	0	1 638	13 481
Produits des activités de développement	53	0	-	68	121
Achats consommés	(380)	(170)	-	(91)	(641)
Charges externes	(2 112)	(1 396)	(447)	(907)	(4 862)
Charges de personnel	(1 150)	(416)	(519)	(203)	(2 288)
Impôts & taxes	(335)	(112)	(22)	(278)	(748)
Dotations nettes aux amortissements	(2 448)	(2 585)	(626)	249	(5 409)
Dotations aux dépréciations et provisions	(602)	(395)	-	(10)	(1 006)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	1 037	(495)	-	(39)	503
Résultat opérationnel courant	(1 129)	1 466	(1 614)	426	(850)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(7 535)	48	0	(75)	(7 562)
RESULTAT OPERATIONNEL	(8 664)	1 514	(1 614)	352	(8 412)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	3	-	47	58
Coût de l'endettement financier brut	(1 718)	(1 512)	(0)	(427)	(3 657)
Coût de l'endettement financier net	(1 709)	(1 509)	(0)	(380)	(3 599)
Autres produits et charges financiers	1 158	(307)	(603)	(734)	(485)
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(9 215)	(302)	(2 217)	(762)	(12 496)
Impôts sur les bénéfices	(1 647)	365	0	(0)	(1 283)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(10 862)	63	(2 217)	(762)	(13 779)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(52)	-	-	8	(44)
RESULTAT NET TOTAL	(10 914)	63	(2 217)	(754)	(13 823)
Part du groupe	(10 823)	143	(2 119)	(721)	(13 520)
Part des minoritaires	(91)	(80)	(99)	(33)	(303)

Compte de résultat 31-12-2011 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	4 649	5 741	-	690	11 081
Produits des activités de développement	101	22	5	729	857
Achats consommés	(1 153)	(512)	-	(114)	(1 779)
Charges externes	(2 527)	(1 512)	(418)	(990)	(5 447)
Charges de personnel	(2 450)	(769)	(1 364)	(247)	(4 830)
Impôts & taxes	(387)	(63)	(15)	(192)	(657)
Dotations nettes aux amortissements	(1 612)	(2 237)	(19)	(401)	(4 269)
Dotations aux dépréciations et provisions	(6 903)	(2 399)	(4 036)	(8 675)	(22 012)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(132)	(375)	19	-	(488)
Résultat opérationnel courant	(10 413)	(2 104)	(5 829)	(9 200)	(27 545)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	703	116	(79)	(78)	661
RESULTAT OPERATIONNEL	(9 710)	(1 988)	(5 908)	(9 278)	(26 884)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	40	0	-	155	194
Coût de l'endettement financier brut	(1 702)	(934)	(197)	(1 064)	(3 897)
Coût de l'endettement financier net	(1 662)	(934)	(197)	(909)	(3 703)
Autres produits et charges financiers	1 606	(665)	(403)	(363)	175
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(9 767)	(3 587)	(6 508)	(10 550)	(30 411)
Impôts sur les bénéfices	(102)	(128)	(28)	6	(253)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(9 869)	(3 715)	(6 536)	(10 544)	(30 664)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(74)	-	-	(739)	(813)
RESULTAT NET TOTAL	(9 943)	(3 715)	(6 536)	(11 283)	(31 477)
Part du groupe	(9 488)	(3 121)	(6 399)	(10 530)	(29 539)
Part des minoritaires	(455)	(594)	(136)	(754)	(1 939)
Résultat par action - en euros					
avant dilution					
après dilution					

NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires de vente d'électricité	13 445	10 697
Prestations de services	36	384
Produits des activités de développement	121	857
Total	13 602	11 937

L'augmentation du chiffre d'affaires consolidé provient principalement :

- des effets « année pleine » en 2012 de la centrale de CHSMV, ainsi que de parcs solaires en Grèce qui avaient été mis en service au cours de l'année 2011.
- des impacts positifs sur les chiffres d'affaires éolien français (parc éolien de La Faye) et solaire guyanais (centrale photovoltaïque de Coco Banane).

On rappelle que les produits des activités de développement en 2011 d'un montant de 857 K€ correspondaient essentiellement à des indemnités de retard sur la construction des parcs solaires en Grèce pour 728 K€. Ces indemnités ont remplacé le chiffre d'affaires non facturés en raison du retard de la mise en exploitation.

NOTE 6 – CHARGES D'EXPLOITATION

6.1 Dotations aux amortissements :

Les dotations d'un montant de 5.409 K€ reflètent l'amortissement des centrales en exploitation.

6.2 Dotations aux dépréciations et provisions :

Au 31 décembre 2012, la dotation aux dépréciations et provisions qui couvre les risques de faisabilité des projets en développement s'élève à 1.006 K€ (contre 19 165 K€ en 2011)

6.3 Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est le suivant :

	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations du personnel	(1 604)	(3 740)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(681)	(1 053)
Autres charges de personnel	(3)	(37)
Charges de personnel	(2 288)	(4 830)

Les encours sont principalement issus des coûts internes dont l'enregistrement à l'actif a conduit à minimiser les comptes de charges à due concurrence.

6.4 Activation des frais de personnel par projets :

	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel -montant social	(5 557)	(6 583)
Retraitement pour Présentation Nette IFRS (refactorations, production immobilisée, ...)	3 269	1 754
Charges de personnel - montant consolidé	(2 288)	(4 830)

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits et charges d'exploitation est le suivant :

	31/12/2012	31/12/2011
Autres produits d'exploitation	538	168
Autres charges d'exploitation	(35)	(656)
Autres produits et charges d'exploitation	503	(488)

Les autres produits d'exploitation tiennent compte de la reprise de subvention d'équipement de Bio-Bar pour un montant de 550 K€.

NOTE 8 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Au dernier trimestre 2012, la proposition de rectification sur les droits à déduction de TVA de l'administration a été partiellement admise par Voltalia, conduisant à reconnaître une provision pour charge de 7.500 milliers d'euros à fin décembre 2012.

NOTE 9 – RESULTAT FINANCIER

Les produits et charges financiers se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	58	194
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(3 657)	(3 897)
Coût de l'endettement financier net	(3 599)	(3 703)
Gains de change	459	400
Pertes de change	(1 170)	(673)
Autres produits et charges financières	225	448
Autres produits et charges financières	(485)	175
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	(4 061)	(3 527)

Les charges d'intérêts reflètent :

- le coût des financements des centrales en exploitation pour 3 009 K€ dont le montant progresse du fait des mises en services de centrales courant 2011 (effet « année pleine » et courant 2012),
- le coût des financements corporate à hauteur 640 K€. On rappelle qu'en 2011 ce coût était notamment lié au débouclage du prêt ATE Bank en Grèce, à hauteur de 650 K€.

La perte nette de change est issue des écarts de conversion constatés chez la filiale Voltalia do Brasil.

NOTE 10 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants de la période et ajustement des exercices précédents	(53)	-
Impôts différés afférents à la naissance et au reversement des différences temporaires	(1 230)	(253)
TOTAL	(1 283)	(253)

En 2011 sur la holding, des bénéfices futurs avaient été anticipés sur la base de profits attendus (cessions d'actifs notamment). Ce débouclage n'ayant pas eu lieu, l'impôt différé actif constaté a été enregistré en charge sur l'exercice 2012.

La rationalisation de l'impôt est présentée dans le tableau suivant :

	31/12/2012
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts	(13 823)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(44)
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	(13 779)
Charge d'impôts	(1 283)
Résultat avant impôts	(12 496)
Taux d'impôt théorique	33,33%
Impôt théorique	4 165
Rapprochement :	
Différences permanentes	65
Déficits de l'exercice non activés	(4 953)
Désactivation des impôts différés actifs antérieurement reconnus	(1 491)
Limitation des impôts différés actifs sur les différences temporaires	1 200
Différentiel de taux d'imposition entre la société mère et ses filiales	(269)
Impôt effectivement comptabilisé	(1 283)

NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION

Ecarts d'acquisition	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2012
Valeurs brutes					
Thegero	435	-	-		435
3VD	1 019	-	-		1 019
Isapoan	741	-	-		741
Paracatu (161 KBRE)	66	-	-	(7)	59
Sapeel	845	-	-	(91)	754
Energen	11	-	-		11
Total	3 117	-	-	(98)	3 019
Dépréciation					
Thegero	(435)	-	-		(435)
3VD	-	-	-		-
Isapoan	(741)	-	-		(741)
Paracatu (161 KBRE)	-	-	-		-
Sapeel	(844)	-	-	91	(753)
Energen	(11)	-	-		(11)
Total	(2 031)	-	-	91	(1 940)
Valeurs nettes					
Thegero	-	-	-	-	-
3VD	1 019	-	-	-	1 019
Isapoan	-	-	-	-	-
Paracatu (161 KBRE)	66	-	-	(7)	59
Sapeel	1	-	-	-	1
Energen	-	-	-	-	-
Total	1 086	-	-	(7)	1 079

NOTE 12 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Titres mis en équivalence	31/12/2012	31/12/2011
3LE	99	67
EnR Concept		
Fangas 1	(19)	
Fangas 2	(19)	
4 Termes 1	(19)	
4 Termes 2	(19)	
Greek Wind Power	8	
Total mis en équivalence	32	67

La société ENR Concept a été liquidée le 9 octobre 2012. Pour rappel, les titres avaient été intégralement dépréciés au 31/12/2011 (45 K€).

Sur l'exercice 2012, Voltalia a racheté des participations minoritaires à hauteur de 40% dans les sociétés Fangas 1, Fangas 2, 4 Termes1 et 4 Termes 2 (8 K€).

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2012
Valeurs brutes						
Droit au bail	269	158	-	-	68	495
Frais de recherche et développement	2 472	-	-	-	-	2 472
Concessions, brevets, licences	386	5	-	-	-	391
Fonds de commerce	140	-	-	-	-	140
Autres immobilisations incorporelles	5 775	1	-	-	759	6 535
Immobilisations incorporelles en-cours	24 315	8 078	(4 075)	-	(1 720)	26 598
Avances et acomptes versés	19	-	-	-	(19)	-
Total	33 376	8 242	(4 075)	(0)	(912)	36 630
Amortissements / Dépréciations						
Droit au bail	(12)	(19)	-	-	-	(32)
Frais de recherche et développement	(227)	(139)	-	-	-	(366)
Concessions, brevets, licences	(165)	(73)	-	-	-	(237)
Fonds de commerce	(28)	(28)	-	-	-	(56)
Autres immobilisations incorporelles	(2 644)	(203)	-	-	10	(2 836)
Immobilisations incorporelles en-cours	(17 041)	(1 913)	4 524	-	374	(14 055)
Avances et acomptes versés	(3)	-	-	-	3	-
Total	(20 119)	(2 375)	4 524	-	388	(17 582)
Valeurs nettes comptables						
Droit au bail	256	139	-	-	68	463
Frais de recherche et développement	2 245	(139)	-	-	-	2 106
Concessions, brevets, licences	221	(67)	-	-	-	154
Fonds de commerce	112	(28)	-	-	-	84
Autres immobilisations incorporelles	3 132	(202)	-	-	769	3 699
Immobilisations incorporelles en-cours	7 274	6 164	449	-	(1 346)	12 542
Avances et acomptes versés	16	-	-	-	(16)	-
Total	13 257	5 867	449	(0)	(524)	19 048

L'augmentation des immobilisations incorporelles encours pour 8 078 K€ s'explique par l'activation des coûts de développement notamment au Brésil pour un montant de 2 979 K€

Pour rappel des dépréciations des immobilisations incorporelles comptabilisées à la clôture de l'exercice 2011 s'élevaient à 16 400K€. Les diminutions des immobilisations incorporelles en cours correspondent aux projets abandonnés et antérieurement dépréciés.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Variation de périmètre	Autres	31/12/2012
Valeurs brutes						
Terrains	348	-	-	-	(11)	337
Constructions	23 327	3 812	-	-	208	27 347
Constructions en crédit-bail	11 160	-	-	-	-	11 160
Installations techniques, mat. & out.	30 171	34	(2)	-	(47)	30 156
Instal, mat. & out. en crédit-bail	13 125	-	-	-	-	13 125
Autres immobilisations corporelles	6 872	1 335	-	-	(145)	8 062
Immobilisations corporelles en cours	167	2 808	-	-	(107)	2 868
Avances et acomptes	193	851	-	-	16	1 060
Total	85 364	8 840	(2)	-	(87)	94 114
Amortissements & Dépréciations						
Constructions	(2 060)	(1 281)	-	-	-	(3 341)
Constructions en crédit-bail	(1 598)	(533)	-	-	-	(2 130)
Installations techniques, mat. & out.	(3 549)	(1 986)	2	-	0	(5 533)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(1 007)	(659)	-	-	-	(1 666)
Autres immobilisations corporelles	(969)	(715)	-	-	7	(1 677)
Total	(9 183)	(5 173)	2	-	7	(14 348)
Valeurs nettes comptables						
Terrains	348	-	-	-	(11)	337
Constructions	21 267	2 531	-	-	208	24 006
Constructions en crédit-bail	9 562	(533)	-	-	-	9 030
Installations techniques, mat. & out.	26 622	(1 952)	-	-	(47)	24 623
Instal, mat. & out. en crédit-bail	12 118	(659)	-	-	-	11 459
Autres immobilisations corporelles	5 903	620	-	-	(138)	6 384
Immobilisations corporelles en cours	167	2 808	-	-	(107)	2 868
Avances et acomptes	193	851	-	-	16	1 060
Total	76 181	3 666	-	-	(80)	79 767

Au 31 décembre 2012, les immobilisations corporelles nettes d'un montant de 79 767 K€ regroupent principalement les immobilisations corporelles des centrales biomasses (13 663 K€), d'une centrale hydroélectrique (16 297 K€), des parcs solaires (21 553 K€), et également des parcs éoliens financés par crédit-bail (21 666 K€).

NOTE 15 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Actifs financiers non courants

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2012
Titres immobilisés (non courants)	1	-		(0)	(0)
Prêts, cautionnements et autres créances	1 389	817	-	48	2 254
Total	1 390	817	-	48	2 254

Les actifs financiers non courants regroupent les prêts et cautionnements dont notamment les dépôts de garantie au bénéfice des établissements bancaires dans le cadre des financements reçus. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Autres actifs non courants

	31/12/2011	Variation	31/12/2012
Titres immobilisés (non courants)	4	-	4
Prêts, cautionnements et autres créances	672	18	690
Total	676	18	694

Les actifs non courants sont constitués d'une créance liée à l'investissement La Faye à hauteur de 690 K€ (soit 721 K€ de valeur nominale, actualisée à hauteur de 31 K€ au 31 décembre 2012).

NOTE 16 – IMPÔTS DIFFERES

Variation des impôts différés actifs et passifs :

- Impôts différés actifs

	31/12/2012	31/12/2011
Situation en début d'exercice	2 469	3 282
Produit (charge) de l'exercice	(1 057)	(258)
Mouvement de périmètre	191	
Ecart de conversion	(10)	
Autres mouvements	93	(556)
SITUATION	1 686	2 469

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés (IAS 12).

Aucun déficit fiscal se rapportant à la Grèce, au Brésil et à la Guyane, n'a été activé.

Sur la métropole, une analyse société par société est menée et seulement la holding, les SPV en phase d'exploitation et les SPV portant des projets autorisés ont activé leur déficit.

- Impôts différés passifs

	31/12/2012	31/12/2011
Situation en début d'exercice	(122)	(1 027)
Produit (charge) de l'exercice	171	5
Mouvement de périmètre	(7)	
Ecart de conversion	10	3
Autres mouvements	-	897
SITUATION	(371)	(122)

Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature :

	Actifs		Var IDA		Passifs		Var IDP		Var ID net	
	31/12/2012	31/12/2011	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres	31/12/2012	31/12/2011	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres
Déficits reportables	910	12 881	(11 971)			-	-		(11 971)	-
Limitation des impôts différés		(12 792)	12 792			(4 997)	4 997		7 795	-
Ecart d'évaluation sur dette acquise	-	-	-			0	(0)		0	-
Marge interne sur stock	46	341	(295)			-	-		(295)	-
Elimination provision			-		398	5 376	(4 978)		4 978	-
Projets abandonnées			-			-	-		-	-
Entrée de périmètre			-			-	-		-	-
Différences temporaires et retraitements fiscaux	566	2 722	(2 156)		348	768	(420)		(1 736)	-
Juste valeur des instruments de couverture	539	341	0	198		-	-		0	198
Autres			-			-	-		-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS	2 061	3 493	(1 630)	198	747	1 147	(400)	-	(1 230)	198
Compensation par entités fiscales	(375)	(1 024)	649		(375)	(1 024)	649			
IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION	1 686	2 469	(981)	198	371	122	249	0	(1 230)	198

NOTE 17 – STOCKS

Le stock s'analyse comme suit :

	31/12/2011	Variations	Autres variations	31/12/2012
Valeurs brutes				
Matières premières et marchandises	156	63	-	220
En cours de production	0	-	(0)	0
Total	156	63	(0)	220

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur ces actifs.

NOTE 18 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

	31/12/2012	31/12/2011
Clients & comptes rattachés	4 094	5 065
Créances sur personnel & org. sociaux	6	52
Créances fiscales - hors IS	3 636	1 950
Comptes courants	2 498	2 051
Autres créances	2 306	1 251
TOTAL	12 540	10 369

Les créances clients et autres débiteurs, enregistrés à hauteur de 12.540 K€ tiennent compte des principaux éléments suivants :

- Créances clients et comptes rattachés liées à la production d'électricité de décembre 2012 et aux avances versées aux fournisseurs,
- Créances fiscales pour 3 636 K€ principalement constituées de créances de TVA,
- Compte-courants non éliminés vis-à-vis des participations minoritaires à hauteur de 2 498 K€,
- Autres créances qui tiennent compte de retenues de garantie pour certaines exploitations en Grèce.

NOTE 19 – CREANCES DIVERSES

Les créances diverses se décomposent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Charges constatées d'avance	593	584
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	8 386	7 365
Intérêts courus sur créances et prêts	12	-
TOTAL	8 991	7 949

La trésorerie issue de l'investissement d'un partenaire financier sur des projets grecs a été reclassée en actifs courants, celle-ci peut le cas échéant faire l'objet d'un remboursement non précédé d'investissement.

NOTE 20 – TRÉSORERIE NETTE

	31/12/2011	Variations	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2012
Créances financières et placements à court terme	1 521	568	-	(59)	2 030
Disponibilités	11 591	25 565	(3)	(33)	37 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 112	26 134	(3)	(92)	39 150
Découverts bancaires	(86)	(80)	0	-	(166)
Trésorerie au sens du tableau de flux	(86)	(80)	0	-	(166)
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	13 026	26 054	(3)	(92)	38 984

La notion de trésorerie et équivalent de trésorerie utilisée par le Groupe correspond à des placements à court terme, très liquides et facilement convertibles et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La variation de trésorerie et équivalents de trésorerie résulte principalement de l'augmentation de capital de juillet 2012.

NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES

21.1 Capital social

Le 12 juillet 2012, l'assemblée générale de Voltalia a entériné la réduction du capital de Voltalia SA par absorption des pertes et a renouvelé ses délégations de compétence au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital.

Ces décisions se sont traduites par :

- La réduction du capital de -23.828 K€ euros imputée sur le report à nouveau débiteur par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui est passée de 2 euros à 0,57 euro, ramenant le montant du capital de 33.326 K€ à 9.498 K€.
- L'augmentation de capital constatée par le conseil d'administration du 10 août 2012 d'un montant de 63.262 K€ (émission au pair de 110.987.198 actions nouvelles) a été souscrite en numéraire à hauteur de 46.706.K€ et par compensation de créance à hauteur de 16.556.K€.

	31/12/2011	var.	31/12/2012
Nombre de titres	16 662 867	110 987 198	127 650 065
Valeur nominale	2		0,57
TOTAL en K€	33 326		72 761

21.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale du 2 avril 2008 a donné l'autorisation au conseil d'administration d'attribuer 312 454 bons de souscription de part de créateur d'entreprise donnant droit à la souscription d'autant d'actions. Le conseil d'administration a consenti l'attribution de 150.000 BSPCE le 1er avril 2009 et l'attribution du solde (162.454 BSPCE) a été consentie par le conseil d'administration du 3 août 2009.

Au total 42.000 BSPCE ont été exercés sur les exercices antérieurs, aucun depuis fin 2010 ; En outre 103.150 BSPCE ont expiré portant le nombre de BSPCE exerçables au 31.12.2012 à 167.304.

21.3 Actions Propres

Aucune action propre n'a été émise au cours de l'année 2012.

21.4 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2012, les intérêts minoritaires s'élèvent à -1 489 K€ (dont - 1 939 k€ de résultat pour l'exercice 2011).

NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

En euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	-13 519 704	-29 538 827
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	-13 519 704	-29 538 827
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	60 145 523	60 145 523
Résultat en euros par action	-0,2248	-0,4911

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

Compte tenu de l'augmentation de capital du 10 aout 2012 (cf note 21), le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires sur la période est de 60 145 523 versus 127.650.065 actions à la date du 31 décembre 2012. Ce nombre moyen pondéré a également été pris en compte avec effet rétroactif au titre de l'information comparative 2011.

Résultat dilué par action

En euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	-13 519 704	-29 538 827
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat dilué par action	-13 519 704	-29 538 827
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	60 145 523	60 145 523
Nombre d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	167 304	269 404
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	60 312 827	60 414 927
Résultat dilué en euros par action	-0,2242	-0,4889

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période.

Le nombre de BSPCE attribués par le Conseil d'administration et non exercés à la clôture 2012 est de 167.304 – il donne droit à autant d'actions.

NOTE 24 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts auprès établis. de crédit	47 895	50 381
Autres emprunts et dettes assimilées	1 618	1 024
NON COURANT	49 513	51 405
Concours bancaires (trésorerie passive)	42	69
Intérêts courus non échus - passif	124	17
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	4 059	3 916
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	32	20
Intérêts courus sur emprunts	95	48
COURANT	4 352	4 070

Les emprunts et dettes financières correspondent aux emprunts Corporate et refinancement pour 4.068 K€, aux emprunts long terme des usines en exploitation à hauteur de 56 897 K€.

24.1 Analyse par échéance

	31/12/2012	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 283	2 854	13 165	17 264
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	18 766	1 206	5 440	12 119
Concours bancaires courants	166	166	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 650	32	1 618	-
TOTAL	53 865	4 259	20 223	29 383

24.2 Analyse par taux

	31/12/2012	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 283	27 825	5 458
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	18 766	18 766	-
Concours bancaires courants	166	135	31
Autres emprunts et dettes assimilées	1 650	1 650	-
TOTAL	53 865	48 377	5 488

24.3 Analyse par devise

	31/12/2012	Euro (K EUR)	Real (K Real)	Dollar américain (K USD)	Livre sterling (K GBP)
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 283	33 283	-	-	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	18 766	18 766	-	-	-
Concours bancaires courants	166	166	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 650	1 650	-	-	-
TOTAL	53 865	53 865	-	-	-

24.4 Variation des dettes financières

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2012
Emprunts auprès établis. de crédit	31 614	1 550	(48)	(2 662)	30 454
Crédit bail	18 766	-	-	(1 325)	17 441
Autres emprunts et dettes assimilées	1 024	-	-	594	1 618
NON COURANT	51 405	1 550	(48)	(3 394)	49 513
Concours bancaires (trésorerie passive)	69	-	-	(27)	42
Intérêts courus non échus - passif	17	-	-	107	124
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	2 768	70	(2 772)	2 668	2 734
Crédit bail - part < 1 an	1 148	-	(1 149)	1 325	1 325
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	20	13	-	-	32
Intérêts courus sur emprunt	48	71	(18)	(6)	95
COURANT	4 070	153	(3 939)	4 068	4 352
TOTAL	55 474	1 704	(3 987)	674	53 865

NOTE 25 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Il n'y a pas d'avantage au personnel à la date de clôture des comptes. Au vu de la jeunesse de la société et de ses effectifs, aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2012.

NOTE 26 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes s'analysent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Autres provisions	10 685	2 737
Autres passifs long terme	950	17 909
Passifs non courants	11 636	20 646

26.1 Provisions

Les Provisions pour risques et charges regroupent :

	31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2012
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	2 737	8 128	(180)	-	10 685
TOTAL	2 737	8 128	(180)	-	10 685

- L'administration fiscale a remis en cause les droits à déduction de la TVA sur les quotas carbone que Voltalia avait déclarés sur des opérations réalisées au 1er semestre 2009 et a adressé une proposition de rectification dont le montant dépassait largement la capacité financière de Voltalia.

Voltalia a fait valoir son droit à opposition en contestant les arguments de l'administration fiscale. Sans certitude absolue sur l'issue des négociations en cours avec l'administration fiscale, la société a comptabilisé une provision de 7 500 k€ correspondant à une évaluation par ses conseils fiscaux du montant vraisemblable de la rectification sur la base des échanges en cours avec l'administration fiscale.

- Les provisions pour grosses réparations des sociétés en exploitation pour un montant de 979 K€ (dont 628 K€ de dotation sur l'exercice 2012)
- La provision reflétant le risque lié à une filiale de Voltalia constatée à la clôture 2011 pour 2.045 K€ est maintenue dans les comptes
- La provision pour couvrir le risque de pertes de loyer pour des locaux inoccupés (estimé à 320 K€ en 2011) a été reprise partiellement à hauteur de 160 K€

26.2 Autres passifs long terme

	31/12/2012	31/12/2011
Complément de prix Isapoan		
Compte courant Voltalia Investissement	-	16 189
Dettes Lafaye	143	348
Etalement de la facturation Voltalia sur 3VD	807	858
Part > 1 an des subventions d'investissement	-	514
Autres passifs à long terme	950	17 909

NOTE 27 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES

	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs et autres créditeurs	15 469	14 573
Dettes d'impôt	53	-
Autres passifs courants	8 726	9 689
Passifs courants	24 248	24 262

Au 31 décembre 2012, les principales composantes de la dette fournisseur et autres créditeurs s'analysent comme suit :

- Dettes fournisseurs à hauteur de 5.592 K€,
- Dette sur acquisition d'actifs pour 3.309 K€ dont 2 500 K€ liée à l'acquisition des titres Volta Investissement,
- Dettes fiscales et sociales pour 4.474 K€,
- Produits constatés d'avance pour 1.626 K€ liés aux mises en place des montages Girardin chez SIG Mana et SIG Kourou.

Les autres passifs courant tiennent compte d'emprunts obligataires pour un montant total de 7.100 K€ au profit de 123 Venture pour le financement partiel des constructions de parcs solaire en Grèce.

NOTE 28 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de se couvrir contre une exposition à la hausse des taux d'intérêt impactant les flux d'intérêts relatifs au crédit-bail La Faye à taux variable, Voltalia a conclu un swap de taux dont les caractéristiques en terme de nominal et de dates de fixings s'adossent exactement aux caractéristiques de l'élément couvert.

Voltalia a opté pour l'application de la comptabilité de couverture à cet instrument financier dérivé afin de diminuer l'effet en résultat de sa variation de valeur.

La juste valeur a été déterminée par la banque au 31/12/2012 pour un montant de 1.617 K€

NOTE 29 – Informations relative aux parties liées

29.1 Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations des mandataires sociaux et des membres du comité de direction générale étaient de 400 K€ au 31 décembre 2012.

29.2 Prêts consentis aux associés

Au 31 décembre 2012, il n'y pas eu de prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Engagements donnés

- **Conclusion d'un contrat de crédit bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'à l'expiration du contrat de crédit bail.
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur) : créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans, créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes, créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

- **Financement de l'usine Biomasse et solaire de Kourou**
 - Caution solidaire en garantie du prêt Long terme de la Financière OCEOR : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de la Financière OCEOR en garantie des obligations de l'emprunteur SNC SIG Kourou. Deux crédits ont été consentis par OCEOR : un crédit usine (6.159.147 EUR) et un crédit modules photovoltaïques (739.082 EUR).
 - Gage sans dépossession des équipements de l'usine au profit de Financière OCEOR en garantie des obligations de la société au titre du contrat de prêts consentis par Financière OCEOR en vue de l'acquisition de l'usine et de ses équipements.
 - Privilège de prêteur de Deniers de 1^{er} rang portant sur l'usine et les modules Photovoltaïques au profit de Financière OCEOR en garantie de ses obligations au titre des prêts consentis.
 - Engagement ferme et irrévocable de Voltalia Kourou de racheter de 100% des parts de la SNC SIG Kourou aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2008 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14.10 euros. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 4 744 K€ et un apport en compte courant d'associé pour 1 196 K€.

- **Financement du parc éolien de La Faye Energies**
 - Nantissement des comptes bancaires ouverts auprès de la société Générale : compte de compensation, compte de construction et d'exploitation, compte de distribution, compte dédié et compte de dépôt GER au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale

- Nantissement d'un compte de garantie pour 646 300€ ouvert dans les livres de la Société Générale, au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
 - Cession de créances professionnelles (Notamment contrat EDF, contrats d'assurances,...)
 - Nantissement de compte titres portant sur la totalité des actions détenues par chacun des associés dans le capital de la Société, ainsi que tous autres titres financiers qui seraient ultérieurement acquis ou souscrits par eux au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
 - Des hypothèques d'un montant de 100.000 euros sur les Contrats de Bail relatifs aux Terrains
 - Nantissement des comptes espèces spéciaux ouverts au nom de chacun des associés auprès de la Société Générale au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- **Financement du parc solaire de Coco-Banane – Financement LT BPCE de 8.407 K€**
 - Cession de créance professionnelle au profit de BPCE International et Outre-mer portant sur les créances détenues par la société sur son assureur au titre de la police d'assurance risque d'exploitation, d'EDF au titre du contrat de rachat d'électricité, et Voltalia au titre du contrat clé en main
 - Gage de bien meuble portant sur les éléments constitutifs de la centrale au profit de BPCE International et Outre-mer
 - Nantissement des 1325 actions de Volta Guyane au profit de BPCE International et outre-mer jusqu'au remboursement complet de l'emprunt
 - Engagement ferme et irrévocable de Volta Guyane de racheter de 100% des parts de la SNC Montsinery 2009 aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 29 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 29 décembre 2010 pour un prix de 1 euro. L'apport des investisseurs s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.249 K€.
 - Garantie de bonne fin donnée à la SNC MONTSINERY 2009 : dans le cadre de l'agrément fiscal, et afin de protéger les investisseurs personnes physiques qui ont investi dans l'opération, VOLTALIA garantit la bonne fin de l'opération (jusqu'à la date de transfert de propriété de la centrale photovoltaïque par la SNC Montsinéry 2009 à Volta Guyane conformément au contrat de crédit-bail), à savoir principalement le respect des engagements pris par Volta Guyane auprès de la DGFIP.
- **Financement de la centrale Hydroélectrique de SIG Mana**
 - Engagement ferme et irrévocable de la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin de racheter de 100% des parts de la SAS SIG MANA aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010

pour un prix de 0,1 euro. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.800 K€.

- **Garantie consentie pour le refinancement de Bio-Bar de 2.4 M€**
 - Bio-Bar a consenti des cessions de créance professionnelle en garantie du prêt OSEO/Auxifip
 - Gage du matériel constitutif de l'installation de cogénération dans le cadre du prêt OSEO Financement / Auxifip : l'ensemble des matériels (bâtiment chaufferie, bâtiment de préparation bois, distribution d'eau chaude) sont gagés au profit de OSEO / Auxifip jusqu'au remboursement complet du prêt.
 - Nantissement de droits sociaux : nantissement des 5.000 actions Bio-Bar détenues par Voltalia au profit du pool bancaire Oséo Financement et Auxifip
- **Garantie sur le contrat de développement participatif de Voltalia SA de 3 M€**
 - Une retenue de garantie d'un montant de 150.000 euros est conservée par OSEO Financement comme gage espèces.
- **Conventions d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune**
 - Conventions consenties par Voltalia au profit de Bio-Bar à hauteur de 3.116 K€ pour couvrir les pertes des exercices 2006 à 2012. Ces abandons de créance sont tous assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.
- **Complément de Prix à verser aux actionnaires minoritaires de Volta Guyane**
 - Un complément de prix lié au productible réel du parc photovoltaïque de Volta Guyane si, pourra être versé dans la limite d'un montant annuel maximum de 337.000 euros. Ce complément sera dû annuellement pendant les 5 années suivant la mise en service industrielle du parc (soit à compter du 31 décembre 2010 jusqu'au 30 décembre 2015)
- **Suretée donnée dans le cadre d'une convention de crédit accordée à la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin (Mana) :**
 - Une caution solidaire chez VOLTALIA a été mise en place au profit des banques pour garantir le paiement de toutes sommes dues par CHSMV en principal, intérêts, intérêts de retard, frais commissions et accessoires pour un montant total maximum de 15M€
 - Cession de créances professionnelles de CHSMV à titre de garantie sur les contrats d'assurance "tous risques exploitation et pertes d'exploitation" et sur le contrat d'achat d'électricité avec EDF et gage sans dépossession des équipements de la dite centrale.

- **Dépôt gage espèce au profit de HSBC**

- Un dépôt gage espèce de 265 milliers d'euros a été constitué au profit de HSBC pour couvrir la garantie autonome de démantèlement émise par HSBC au profit de l'Etat français dans le cadre de l'appel d'offre du 30 juillet 2011 publié par le ministère de l'Energie.

- **Pour les sociétés grecques, cf. le tableau ci-dessous :**

Ehb Donnés	VOLTALIA GREECE	Energieiak	Energie-iaki Ses- klou Magnis-ias	Ses- Ener-gen	Xenakis Geor-gios	Kalaitzidis	Vavat- sioulas	Poyaridis Fotovoltai ki Parka	Trianda- filopou-los
		i Aggelo- Korinthias					Systimata Katerinis		Fotovoltai Katerinis
Cession de créances professionnelles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gage sur les équipements	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nantissement des actions de la société	x	x	x	x	x	x	x		
Hypothèque sur les terrains		300 K€	150 K€	x		x	x	x	x
Garantie	de J.L Hoorens & VOLTALIA SA	de J.L Hoorens & VOLTALIA SA	de J.L Hoorens & VOLTALIA SA	de Voltalia Grece	de VOLTALIA GRECE	de VOLTALIA GRECE	de VOLTALIA GRECE	de VOLTALIA GRECE	de VOLTALIA GRECE

x=oui

Engagements reçus

- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC SIG Kourou**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC SIG Kourou de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Voltalia Kourou, dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14,10 euros.

- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC Montsinery 2009**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC Montsinery 2009 de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Volta Guyane, dans un délai d'au minimum 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 1 euro.

- **Engagement ferme de vente des actions de SIG Mana**

Engagement ferme et irrévocable des actionnaires de SIG MANA de vendre 100% des actions qu'ils détiennent à la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010 pour un prix de 0,1 euro.

- **Contrat Chaleur conclu entre Bio-Bar et Cauval :**

Au terme du contrat (15 ans) de fourniture de chaleur de BIO BAR à CAUVAL, ce dernier devra :

- Soit prolonger le contrat dans des conditions à convenir,
- Soit racheter les installations à la valeur nette comptable.

- **Option d'achat consentie par 123Holding ISF :**

Engagement irrévocable de 123Holding ISF qui consent à Voltalia et Valorem l'option d'acheter la totalité des actions soit 2 200 actions détenues par 123Holding dans la société La Faye Energie.

En outre, une prime de 720.720 euros irrévocable et définitivement acquise sera versée en 6 échéances annuelles de 120.120 euros. Au 31 décembre 2012, la prime présente un solde de 240.240 euros dans les comptes de Voltalia SA.

- **Subventions à percevoir en Grèce**

L'état grec s'est engagé à verser à la filiale grecque Voltalia Greece des subventions d'investissement pour un montant de 2.200 K€

NOTE 31 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

Effectif moyen au 31.12.2012	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Cadres dirigeants	1	0		2	4	5
Cadres	16	3	8	10	37	40
Non cadres	11	7	4	6	28	31
TOTAL 2012	28	10	12	18	69	76
TOTAL 2011	38	12	11	16	76	

Effectif réel au 31.12.2012	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Cadres dirigeants	1	0	0	2	3	5
Cadres	17	3	4	10	34	36
Non cadres	11	7	4	6	28	26
TOTAL 2012	29	10	8	18	65	67
TOTAL 2011	32	10	11	13	67	

NOTE 32 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	MAZARS	CAA	RUSE	KPMG	TOTAL
AUDIT LEGAL	229	108	6	11	354
MISSIONS ACCESSOIRES	56				56
TOTAL	285	108	6	11	409

Le montant des honoraires d'audit légal s'élève à 354 K€ au titre de l'exercice 2012.

NOTE 33 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations effectuées par le groupe Voltalia, avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence sont comprises dans les comptes consolidés.

A la clôture 2012, la société n'avait aucun engagement bilanciel significatif vis-à-vis des parties liées. Hormis le montant évoqué dans la note 28, aucun autre engagement significatif n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2012 au niveau bilanciel, ni au niveau des charges courantes et non courantes.